

## MonPsy : toujours la même partition avec des variantes !

Il y a quelques jours, nous avons appris le dépôt à la commission des affaires sociales du Sénat d'une proposition de loi<sup>1</sup> visant à « la création d'un chèque « psy » à destination des mineurs ayant subi des actes de maltraitance intra-familiale ».

Le contenu de cette proposition de loi ne peut qu'interroger quand on connaît **l'étendue de la détérioration et de l'abandon des services publics par l'état**.

En lieu et place d'un renforcement des postes de psychologues dans tous les services publics (CMP, CMPP, CAMPS, ASE, établissements avec mission de protection de l'enfance, AED, AEMO, MJIE etc.) qui permettrait de mieux répondre aux besoins des enfants et des adolescents, il n'est proposé qu'un chèque Psy pour un public très spécifique.

Il s'agit ici **d'externaliser toujours plus les soins psychiques et d'appauvrir les structures publiques déjà existantes qui ne parviennent alors plus à remplir correctement leurs missions**. Les conséquences directes sont la disparition progressive de l'approche pluridisciplinaire, pourtant primordiale dans le travail auprès des enfants victimes de violences, ainsi que la précarisation et la mise sous tutelle médicale des psychologues.

Cette proposition de loi défend **une variation du modèle MonPsy** qui consiste ici en la possibilité de « dépasser la quotité annuelle de 8 séances », ce qui ne fait que confirmer ce que la profession sait déjà, 8 séances ne peuvent suffire ! Le reste des modalités est identique au dispositif actuel : **tarif indécent et prescription médicale**.

**Le SNP continue de s'opposer fortement à la mise en place de dispositifs inefficaces, épars, maltraitants pour les patients et pour les psychologues.**

**Nous demandons l'abrogation de ces dispositifs.**

**Nous appelons à résister, à poursuivre et à amplifier le boycott du dispositif MonPsy**, suivi par 92% des psychologues de l'aveu même du gouvernement !

La prise en charge des enfants victimes de maltraitance intra-familiale, et de manière générale la prise en charge psychologique de tous les enfants qui en ont besoin, devrait être une priorité absolue pour les politiques et le gouvernement.

**Le SNP appelle l'ensemble des politiques ainsi que le gouvernement à défendre une politique publique ambitieuse autour des soins psychiques pour toutes et tous** à partir, entre autres, du renforcement massif de tous les services publics et de l'accès direct aux psychologues sans prescription médicale en libéral.

Le bureau national

---

1- <https://www.senat.fr/leg/pp122-084.pdf>